

LA VILLE DE SAINTES,

25 000 habitants située en Charente-Maritime, à 30 minutes de l'Océan, à 1h00 de la Rochelle et de Bordeaux, est la ville centre de la Communauté D'Agglomération représentant 60 000 habitants

UN.E RESPONSABLE VOIRIE - Direction Infrastructures

Filière technique

Catégorie A, Ingénieur

Catégorie B +, Technicien Principal

Ce poste dépend de la Direction infrastructures composée de 14 personnes.

Le Service Gestionnaire Voirie est composé de 4 agents, un.e responsable, une gestionnaire voirie et relations administrés, une assistante administrative et un contrôleur de travaux sur le domaine public.

Le.la responsable voirie gère le patrimoine voirie et ouvrage d'art, il .elle pilote les programmes annuels et pluriannuels d'entretien préventif et curatif, gère l'activité, supervise le personnel du service et participe aux projets liés aux mobilités et stationnement avec la CDA. Il-elle encadre la gestionnaire voirie et relations administrés laquelle supervise l'assistante de gestion administrative des autorisations d'occupation du domaine public et le contrôleur de travaux sur le domaine public.

Missions et Activités

A titre indicatif, la répartition de la charge de travail est de l'ordre de 80-90% dédiée à la voirie et 10-20% dédiée aux ouvrages d'art.

Gestion du patrimoine voirie et ouvrages d'art

- ✓ Mettre à jour les données du patrimoine, et le classement des voies communales.
- ✓ Proposer des niveaux de service adaptés aux caractéristiques des infrastructures, aux attentes des élus et aux moyens affectés,
- ✓ Surveiller les ouvrages d'art, organiser les visites périodiques, les études complémentaires ou travaux éventuels,
- ✓ Proposer et suivre la stratégie communale en faveur de la sécurité routière, et conduire les projets des aménagements consacrés à la sécurité routière,
- ✓ Gérer les signalisations verticales et horizontales,
- ✓ Référent voirie pour les dossiers d'urbanisme impactant l'espace public

Elaboration, pilotage et suivi des programmes annuels et pluriannuels d'entretien préventif et curatif de la voirie et des ouvrages d'art

- ✓ Planification et suivi des travaux en voirie (enduits superficiels, enrobés coulés à froid, pontage de fissures, purges, revêtements en enrobés, travaux de réfection complète en coordination avec les différents concessionnaires de réseaux ...),
- ✓ Planification et suivi des travaux d'entretien sur ouvrages d'art avec les services régies et prestataires spécialisés

Encadrement et gestion du service voirie

- ✓ Organiser et suivre la gestion administrative, gestion du personnel, les bilans d'activité, élaborer et suivre le budget.
- ✓ Superviser les missions déléguées à la gestionnaire voirie et relations aux administrés:
 - Traitement des actes (permissions de voirie, arrêtés de travaux et d'occupation du domaine public,...) et contrôle d'application du règlement de voirie.
 - Traitement des demandes citoyennes (instruction, validation, mise en œuvre),
 - Mise en œuvre de l'entretien annuel de la signalisation horizontale,
 - Etudes et mise en œuvre des modifications de circulation ou de stationnement
 - Suivi du marché de mobilier urbain (planimètre et abribus),

Participation aux projets liés aux mobilités et au stationnement en coordination avec la Communauté d'Agglomération de Saintes (CDA)

- ✓ Participer aux réflexions d'organisation du stationnement et de la circulation et conduire les projets de mise en œuvre.
- ✓ Suivre le contrat de Délégation de Service Public en matière de stationnement (Parkings Bois d'Amour, St Pierre et Centre-Ville),
- ✓ Suivre et mettre en œuvre le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE),
- ✓ Référent ville sur les actions CDA en matière de mobilité et stationnement (Pôle Echange Multimodal gare, Schéma directeur cyclable, Plan Global de Déplacement, Transports en commun urbain, Vélos en libre services...),
- ✓ Suivre le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

Profil

- ✓ Vous possédez une expérience professionnelle dans le domaine, si possible au sein d'une collectivité. Vous avez un diplôme/formation, de niveau Bac + 2 minimum.
- ✓ Vous connaissez les techniques d'analyse, de diagnostic et la réglementation en vigueur de la voirie et des ouvrages d'art.
- ✓ Vous connaissez et employez les stratégies et techniques d'entretien courant, préventif et curatif de la voirie et des ouvrages d'art, les techniques de base de travaux publics.

- ✓ Vous connaissez le contexte réglementaire des collectivités locales, le rôle et les compétences des organismes et institutions concernés, et l'ensemble des procédures liées à la commande publique.
- ✓ Vous connaissez le régime juridique et les responsabilités des occupants de droit du domaine public avec ses incidences sur le rôle et les actes de son service.
- ✓ Vous avez des capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse. Vous savez vous exprimer à l'oral et présenter des projets.
- ✓ Vous savez utiliser les logiciels bureautiques (Excel, Word, Outlook, PowerPoint) et les logiciels métiers (courrier, e-ATAL, Sogelink).
- ✓ Vous êtes capable d'encadrer une équipe, de communiquer sur les projets, et d'accompagner. Vous avez des aptitudes aux relations humaines, vous savez échanger avec les institutions, les élus, la hiérarchie, vos collègues et vous rendre disponible.
- ✓ Vous êtes organisé.e, et maîtrisez le pilotage d'un projet, capable de gérer plusieurs dossiers en même temps et de choisir des priorités, vous savez élaborer une stratégie de gestion du patrimoine qui réponde aux enjeux locaux.
- ✓ l'AIPR concepteur est souhaité (formation possible)
- ✓ Vous avez le permis B

Poste à pourvoir dès que possible

Recrutement par voie statutaire, Catégorie A, Ingénieur / Catégorie B+, grades de technicien confirmé, à défaut contractuel (CDD)

Temps de travail complet

Rémunération statutaire / régime indemnitaire / CNAS / chèques-déjeuner.

Les atouts de Saintes



COMITÉ NATIONAL
D'ACTION SOCIALE



TICKETS
RESTAURANT



PATRIMOINE



QUALITÉ DE VIE



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



TÉLÉTRAVAIL

Merci d'adresser votre candidature,
lettre de motivation et CV obligatoires,
dernier arrêté de situation administrative,
à :

Monsieur le Maire de Saintes,
Direction des Ressources Humaines
B.P 20 319 – 17107 SAINTES CEDEX
Mail : recrutement@ville-saintes.fr